



« Pour une formation de qualité » avec la FSU : SNUipp-SNES-SNEP-SNUEP

Non à l'évaluation permanente, Oui à une formation adaptée à nos métiers !

Contre

- ✓ l'**ÉVALUATION PERMANENTE**
- ✓ l'**INFANTILISATION** des étudiant-es stagiaires
- ✓ le **MANQUE** de moyens, les **BRICOLAGES** pour compenser ces derniers
- ✓ des **SUIVIS SANCTIONS**

Pour

- ✓ une **FORMATION ADAPTÉE** à nos métiers !
- ✓ du **TEMPS** pour apprendre
- ✓ des **MOYENS** humains en formatrices
- ✓ des **SUIVIS DANS UNE LOGIQUE DE FORMATION**

Des élections, pourquoi faire ?

Le mercredi 31 janvier prochain auront lieu les élections des représentant-es des étudiant-es et fonctionnaires stagiaires inscrit-es à l'ÉSPÉ.

Ces élections sont mal organisées par l'université qui ne souhaite pas y consacrer de moyens et ainsi vous permettre de vous exprimer.

Pourtant, c'est au sein du conseil de l'ÉSPÉ que se décident les contenus de nos formations ainsi que nos modalités d'évaluation.

La FSU, première fédération syndicale de l'enseignement, participe à cette élection afin de défendre les collègues et de faire évoluer nos conditions de travail et de formation.

L'ÉSPÉ : une institution sous-dotée

Depuis ces dernières années et les différentes réformes de la formation des enseignant.es, nous entrons souvent très brutalement dans le métier, à mi-temps face aux élèves dès la première année (contre 1/3 temps... il y a 10 ans !).

Nous devons en parallèle suivre et valider une formation et souvent réaliser un mémoire. Dans le même temps, l'ÉSPÉ a perdu énormément de moyens pour aider les collègues tout en augmentant la pression par une multiplication des évaluations et du travail « à la maison ».

Les immenses disparités entre les filières, les groupes, les U.E. en termes d'attendus comme de moyens viennent déstabiliser encore plus les collègues et la légitimité de la formation dispensée.

VOTEZ LE MERCREDI 31 JANVIER 2018 !

Transformer radicalement la formation des enseignant-es :

Face aux inégalités entre filières et académies : vers un cadrage national de la formation des enseignant-es :

- Il est inacceptable que d'une académie à l'autre, et encore plus au sein de l'ÉSPÉ Créteil, les attendus de la formation, la quantité de travail et les contenus varient énormément. La taille du mémoire de M2 MEEF peut par exemple varier du simple au triple selon la filière ! Les élu-es FSU se battent pour une harmonisation académique et nationale de la formation des enseignant-es, qui tienne compte des difficultés des collègues.
- Des modalités d'évaluation adaptées à la réalité de nos situations.
- Fin du travail à la maison et des notes seuils, compensation de toutes les U.E, possibilité de continuer dans tous les cas le travail de recherche commencé en M1.

Des modalités d'évaluation adaptées et « bienveillantes » :

- Les modalités d'évaluation varient énormément selon les U.E et les filières. Nous revendiquons notamment une réelle compensation entre les U.E et donc la fin des notes « plancher » ou « couperet » qui empêchent les compensations des semestres. Nous demandons également la fin de la multiplication des devoirs « à la maison » alors que nous sommes déjà débordés par les exigences de notre enseignement et de notre formation.

Voter FSU, organisation majoritaire c'est aussi :

- Se mobiliser en lien avec les autres élu-es du personnel, pour la défense de nos conditions de travail, pour la santé au travail, ...
- Dans le 1^{er} degré :
 - Dispense d'APC pour pouvoir faire face à la masse de travail.
 - Fin du dispositif DUO qui place 2 stagiaires à mi-temps sur le même poste.

Pourquoi choisir la FSU ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Dans notre académie ou au niveau national, les syndicats de la FSU sont majoritaires dans les instances qui gèrent vos carrières (permutations, mouvement, promotions). C'est le cas du SNUipp-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU...

L'année dernière, la FSU a imposé une enquête du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) sur les conditions de travail des stagiaires. L'enquête est toujours en cours...

Comment voter ?

Sur les sites de l'ESPE le 31 janvier: Bonneuil, Créteil, Sénart, Livry Gargan, Saint-Denis, Torcy

Par procuration avant le 30 janvier.

Nos candidat-es :

- ✓ Pauline BATOT (1^{er} degré, 93)
- ✓ Michael MOREIRA (2nd degré)
- ✓ Laurane THAMIE (1^{er} degré, 77)
- ✓ François DUCROCCQ (1^{er} degré, 93)

VOTEZ LE MERCREDI 31 JANVIER 2018 !